

Information Désinclusion

Qu'est-ce que la désinclusion ?

Toutes les dents peuvent être bloquées (incluses) et ne pas faire spontanément leur éruption. Hormis les dents de sagesse, il s'agit le plus souvent des canines.

L'indication de désinclusion est d'ordre orthodontique et le traitement associe un dégagement chirurgical de la couronne de la dent incluse et la mise en place d'un système de traction.

Comment se déroule l'intervention ?

L'intervention s'effectue sous anesthésie locale au sein du cabinet avec une prise en charge adaptée de votre stress.

Les suites opératoires normales sont : douleur, gêne masticatoire, œdème (gonflement des joues, ainsi qu'un petit saignement de quelques heures).

Tout acte chirurgical, même bien mené, comporte des risques de complications, qui doivent cependant être relativisés au regard des bénéfices attendus :

- Impossibilité de collage du dispositif de collage orthodontique ;
- Lésion de la dent ou d'une dent voisine ;
- Hématome et saignement persistant ;
- Cellulite: inflammation ou infection des tissus mous de la face ou de la bouche ;
- Perte ou diminution de la sensibilité de la lèvre ou de la langue, le plus souvent transitoire (quelques semaines à quelques mois), et exceptionnellement définitive ;
- Décollement du dispositif de traction orthodontique ;
- Section de la ligature ;
- Dent ankylosée (soudée à l'os) ne bougeant alors pas.

En résumé : Le pronostic de la mise en place chirurgico-orthodontique des dents incluses est bon. Il est en fonction de l'âge et de la profondeur d'inclusion. En cas d'échec, la dent est généralement extraite et il faudra envisager une autre solution thérapeutique.

Dans le cadre de la consultation, il vous a été exposé, pour votre cas précis, les risques et les effets secondaires de cet acte.

En cas de complications, il est conseillé de prendre contact avec le cabinet par mail et de prendre une photographie.